

# CAP PRIMEUR

FORMATION  
FINANCÉE  
à 100 % <sup>(1)</sup>



Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle « Primeur » est employé au sein d'une entreprise de vente de fruits et légumes sous l'autorité d'un responsable. En autonomie, il réalise des opérations de réception, de contrôle et de stockage des marchandises. Il prépare les fruits et légumes en vue de leur mise en vente. Il est chargé de la tenue de l'étal et de la présentation marchande des familles de produits. Il assure l'accueil, le conseil, la vente, l'encaissement et participe ainsi à la fidélisation du client.



## LA FORMATION

**NIVEAU VALIDÉ**  
3

**FORMATION  
DIPLOMANTE**

### PRÉREQUIS

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 3

**DURÉE**  
1 AN

**ÉLIGIBLE AU  
CPF**

## ADMISSION

- Âge : 15/29 ans révolus ou RQTH
- Accessible par la voie de la formation continue (nous consulter)



ACCESSIBILITÉ



Partenaire  
ERASMUS +

## ET APRÈS...

### POURSUITE D'ÉTUDES

- Bac pro Métiers du commerce et de la vente *option A* animation et gestion de l'espace commercial

### DÉBOUCHÉS MÉTIERS

- Vendeur en fruits et légumes
- Employé ou responsable du rayon fruits et légumes en moyenne et grande distribution
- Employé en centrale d'achat

Aide aux  
entreprises  
**6000€**

## OBJECTIFS

- Réceptionner et mettre en valeur les marchandises
- Accueillir et conseiller les clients
- Confectionner des corbeilles de fruits
- réaliser des préparations spécifiques telles que la fraîche découpe

## PROGRAMME

### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- **EP1** : Approvisionnement, stockage et préparation des fruits
- **EP2** : Mise en valeur et vente des fruits et légumes

### ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Prévention Santé Environnement
- Langue vivante étrangère (anglais, épreuve facultative)

Date de création de la certification : 01/08/2017

Date fin de validité de la certification : 31/08/2028



## MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

## MÉTHODES MOBILISÉES

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

## TARIFS

- Contrat d'apprentissage : réunion d'information collective, signature d'un contrat d'apprentissage.
- Public en reconversion : recrutement sur dossier et tests de positionnement.
- Entrée permanente.
- Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.
- Contrôles continus tout au long de la formation et examens ponctuels.
- Possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences.
- Formations par contrat d'apprentissage / professionnalisation : 7310 € et prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO). (1)
- Autres dispositifs : 14€ de l'heure.



LES **+** DU  
CFA



**DES LIENS ÉTROITS**  
avec les entreprises du secteur et  
les branches professionnelles



**1 INTERLOCUTEUR DÉDIÉ**  
aux besoins en recrutement des  
entreprises et la mise en relation



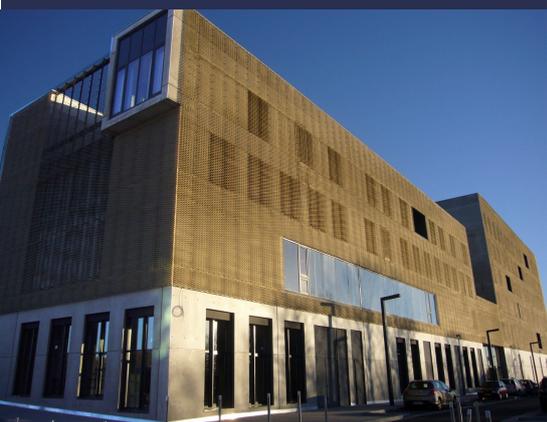
**ACCESSIBILITÉ**  
personnes à mobilité  
réduite  
Référénte handicap :  
c.thibault@cma-herault.fr



**ORGANISATION  
D'ATELIERS COLLECTIFS**  
Repas débats, ateliers d'initiative  
citoyenne, participations aux  
concours MAF



**PARTENAIRE  
ERASMUS +**



154 rue Bernard Giraudeau - CS5999- 34187 Montpellier Cedex 4  
Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00